



# m c

# Bulletin d'information

Memphrémagog Conservation inc.

MAI 2017



**MCI 50 ANS  
D'HISTOIRE**

- La patrouille du lac en dix dates
- **Projet Santé Baie Fitch :**  
plantes exotiques envahissantes  
et érosion en milieu agricole
- **Conservation :**  
connaître les milieux naturels  
pour mieux les conserver

# Hier Aujourd'hui Demain

## Sommaire

|                                                                     |    |                                                                            |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------------|----|
| Mot du président .....                                              | 3  | Le plan de conservation de la<br>municipalité d'Ogden .....                | 13 |
| 50 ans d'engagement pour un<br>environnement sain .....             | 4  | Baie Fitch - L'érosion en<br>milieu agricole.....                          | 14 |
| La patrouille du lac : 45 ans et<br>toujours aussi dynamique! ..... | 10 | Baie Fitch - Des plantes exotiques<br>envahissantes près de chez nous..... | 16 |
| Aires protégées.....                                                | 11 | MWA .....                                                                  | 18 |
| Connaître les milieux naturels pour<br>mieux les conserver .....    | 12 | Nos municipalités<br>- Nos partenaires.....                                | 19 |



### NUMÉROS UTILES

**Patrouille du lac MCI**  
819 620-3939

**Patrouille Nautique  
MRC de Memphrémagog**  
819-620-7669 / 819-821-0435

**Urgence environnement 24 h.**  
1 866 694-5454

**Urgence faune**  
1 800 463-2191

C. P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7  
Tél. : 819 340-8721

www.memphremagog.org  
Courriel : info@memphremagog.org

**Responsable du bulletin**  
Catherine Roy

**Révision**  
Catherine Roy, Ariane Orjikh, Marie-Joël Gagnon,  
Tom Kovacs, Francine Hone, Peter Lepine

**Traduction**  
Peter Lepine, Tom Kovacs

**Conception graphique**  
www.comma.ca

**Impression**  
Imprimerie Plus

**Photos**  
Photos des archives du MCI, sauf indiqué

Photo : Gisele Lacasse-Benoit et Robert Benoit  
Photo couverture : Jean-Claude Duff

Le Papier recyclé de ce bulletin contient  
100 % de fibres postconsommation.





# Mot du président

MES BONS AMIS,

## HIER

En 1967, le lac Memphrémagog se dégradait rapidement. Agriculture, développements résidentiels, coupes forestières, construction de chemins, terrains de golf et absence de réglementation sur les eaux usées en étaient les principales causes.

Trois riverains visionnaires du lac, soit messieurs Gordon Kohl, son frère Peter Kohl et Herb Mitchell, hommes de vision et de défis, créent alors le Memphrémagog Conservation Inc., mieux connu aujourd'hui, 50 ans plus tard, sous l'abréviation MCI.

La fondation de l'organisme a précédé la création du ministère de l'Environnement du Québec, en juin 1979, et le concept de développement durable des Nations Unies et du rapport *Notre Avenir à Tous* (*Our Common Future*) de la première ministre de la Norvège Gro Harlem Brundtland déposé en octobre 1987.

Notre devoir de mémoire et de reconnaissance nous invite à rendre un grand hommage aux fondateurs et aux multiples présidents et membres du conseil d'administration du MCI qui se sont succédé, tout comme les centaines de bénévoles qui, chacun à leur façon, ont aidé à améliorer le lac.

L'histoire de nos 50 ans repose sur une multitude de petits gestes et de grandes luttes.

Le chemin parcouru est une belle histoire de conviction pour un monde meilleur, d'enthousiasme et de continuité dans une action positive et sans relâche. Vous trouverez d'ailleurs dans ce bulletin, un résumé de l'histoire marquée des 50 ans du MCI.

## AUJOURD'HUI

Fier de ses origines, de sa constitution, de son histoire, de ses réalisations et de ses 1200 membres, le MCI continue à informer et à promouvoir les bonnes pratiques environnementales, à être présent auprès des six municipalités riveraines du lac et à s'investir activement dans les organismes régionaux et gouvernementaux qui défendent l'environnement, tels que nos amis du Vermont, le Memphrémagog Watershed Association (MWA) et le Comité Québec-Vermont, entité gouvernementale constituée des dirigeants des deux côtés de la frontière. Ces associations sont extrêmement importantes considérant que 75 % de l'eau qui alimente le Memphrémagog provient du Vermont.

Nos pratiques se sont raffinées, nos connaissances du lac sont meilleures, nos patrouilleurs sont maintenant des diplômés universitaires et notre équipement est de bonne qualité. Nous avons maintenant un camp de base sur les rives du lac, mais l'approche du MCI demeure fondamentalement la même : la recherche d'information scientifique crédible, le travail et la constance dans la recherche et l'application de solutions pratiques et efficaces sur le terrain. Nos connaissances nous permettent maintenant de travailler sur tout le territoire du bassin versant du lac.

## DEMAIN

De nombreux défis nous attendent : les plantes envahissantes de plus en plus nombreuses, le réchauffement de la planète et ses effets sur le lac, le développement et la perte des milieux naturels, la multitude de gros bateaux puissants sur le lac, le désengagement des gouvernements provincial et fédéral en matière de lac et j'en passe...



Si nos trois fondateurs étaient visionnaires, vos dirigeants demeurent à la fine pointe de l'information scientifique et politique. À l'orée des 50 prochaines années, nous renouvelons notre engagement à poursuivre notre mission et nous souhaitons demeurer un modèle pour nos partenaires des multiples lacs du Québec, soit un emblème de ténacité et de constance dans l'action.

Rêvons d'avenir et demeurons positifs et confiants. Votre équipe du conseil d'administration est plus jeune, compétente et dévouée. La situation financière de votre OSBL demeure stable et nos projets sont ciblés et nombreux.

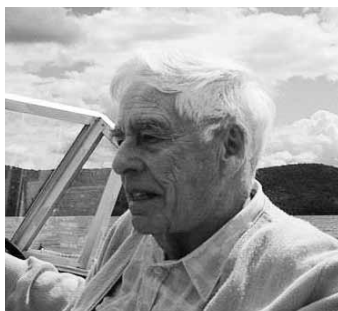
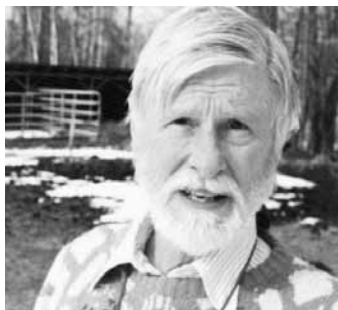
Après 50 ans, nous déposerons lors de l'assemblée annuelle, qui se déroulera le 5 août 2017 à Austin, notre planification stratégique pour les prochaines années. Soyez-y en grand nombre !

## UN IMMENSE MERCI

À vous tous qui aidez généreusement par vos compétences, votre temps et vos dons, le Memphrémagog Conservation souhaite vous témoigner ses remerciements sincères. Membres, participants au conseil d'administration, patrouilleurs, maires, conseillers, préfets, inspecteurs municipaux, professionnels, voisins, scientifiques, experts, fonctionnaires, médias et tous nos autres partenaires, nous désirons vous dire « 50 fois – Merci ». 🍀

**Robert Benoit**  
Président bénévole  
Memphrémagog Conservation inc.

# 50 ANS d'ENGAGEMENT pour un environnement sain



Peter Kohl, Gordon Kohl  
et Herbert Mitchell,  
les co-fondateurs du MCI

## 1967 : LA PRISE DE CONSCIENCE

Dans un coin d'une baie calme et sans vent, un détail attire votre œil : on jurerait qu'il y a eu un déversement de peinture turquoise sur l'eau... Vous l'aurez deviné, c'est un épisode de cyanobactéries, ou algues bleu-vert!

C'est à la vue de ce genre de spectacle inquiétant que Peter Kohl, Herbert Mitchell et Gordon Kohl ont décidé de former une association pour assurer la protection du lac Memphrémagog, en 1967. Dès l'année suivante, le Memphrémagog Conservation inc. (MCI), « organisme populaire » sans but lucratif, réunit une vingtaine de bénévoles sur son conseil d'administration.

À cette époque, les ministères responsables de l'environnement n'existent pas, pas plus au niveau fédéral qu'au niveau provincial, et encore très peu d'autres organisations environnementales ont vu le jour. Qu'à cela ne tienne, le MCI fonce et finance des études afin de mieux connaître le lac, grâce aux contributions de ses membres. D'abord, on désire savoir quel peut bien être l'état de pollution du plan d'eau. D'autant plus que les villes de Magog et de Sherbrooke y puisent déjà leur eau potable. En 1969, le biologiste Raymond Desrochers conclut que « *la situation du lac Memphrémagog est telle qu'une action immédiate doit être prise afin de renverser le processus actuel d'eutrophisation [soit le vieillissement prématuré] du lac.* »

## LES PREMIÈRES MOBILISATIONS CONTRE LA POLLUTION

Les nombreuses installations septiques inadéquates sont pointées du doigt comme étant une source majeure de pollution de l'eau : il n'en fallait pas plus pour que le MCI fasse de ce problème une priorité d'action. Une vaste campagne de sensibilisation est menée auprès des propriétaires.

De plus, le MCI s'investit concrètement dans le dossier en subventionnant les municipalités riveraines afin qu'elles embauchent des inspecteurs sanitaires, ce qu'il fera jusqu'en 1980. D'ailleurs, les premières formations destinées aux inspecteurs au Québec ont été dispensées en collaboration avec le MCI. C'est aussi à cette époque que des projets de règlement contre la pollution ont été préparés par l'organisme, puis appliqués par plusieurs municipalités de l'Estrie.

## LA SENSIBILISATION DU PUBLIC COMME LEVIER D'ACTION

L'année 1972 voit naître la *Patrouille Jeunesse*, qui deviendra la *Patrouille du lac*, toujours active aujourd'hui. Les premiers mandats des étudiants embauchés pour l'été consistent à sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques environnementales à gérer plus de 60 poubelles dispersées dans les endroits publics autour du lac et à nettoyer les rives.

Quelques décennies plus tard, la Patrouille offre des présentations sur l'importance de protéger l'environnement dans les camps de jour du secteur. Peut-être que certains parmi les lecteurs se remémoreront une performance théâtrale offerte par des patrouilleurs costumés! Les fondateurs du MCI croyaient fermement que la responsabilisation des citoyens de tous âges était une priorité pour atteindre leurs objectifs de protection de l'environnement. C'est pourquoi l'éducation du public a fait partie de la mission du MCI dès ses débuts.

Au début des années 80, le MCI prend part aux « Mercredis de l'environnement » au Cégep de Sherbrooke, durant lesquels ont lieu des discussions sur les impacts des pesticides sur l'environnement. À la même époque, l'organisme participe, avec Radio-Québec, à la réalisation du film *Plan d'eau douce*, qui traite



Le Grand nettoyage du lac, en 1973, qui fut l'initiative d'Opération Nettoyage Inc, avec la participation active du MCI.



Photo : Opération nettoyage Inc.

des problèmes environnementaux du bassin versant, soit le territoire qui comprend tous les cours d'eau qui s'écoulent vers le lac Memphrémagog.

Avec son Code d'éthique concernant les activités aquatiques sur le lac, le MCI souhaite propager des valeurs de qualité de vie et de respect mutuel parmi les utilisateurs. En 2003, il s'agissait d'un des premiers documents du genre à être publié. Également dans le but d'informer tout un chacun des actions à poser pour protéger le lac, le MCI produit en 2008 un Guide des résidents du bassin versant, sous forme d'un court-métrage réalisé par Ismaël Auray. 1200 copies du DVD sont distribuées gratuitement aux membres, aux associations de lacs et aux élus.



L'assemblée générale annuelle est une occasion pour les membres de poser les questions sur les sujets qui leur tiennent à cœur et de participer à la vie démocratique de l'organisme, et ce, depuis 1968.

## L'UNION FAIT LA FORCE!

Avec autant d'écosystèmes à protéger et d'usages à concilier, il devient évident que tous les acteurs concernés ne peuvent continuer à travailler chacun de leur côté. En 1973, le « Comité du lac Memphrémagog » est formé à l'initiative du MCI, afin de favoriser la collaboration dans la lutte contre la pollution du lac. Le comité regroupe des délégués des gouvernements du Québec et du Vermont, ainsi que des villes de Magog et de Newport. La première action posée a été de construire des usines d'épuration des eaux dans certaines municipalités américaines où cela faisait défaut.

Aujourd'hui, le groupe est devenu le « Comité directeur Québec-Vermont » et rassemble des intervenants des deux gouvernements et du MCI, mais aussi de municipalités riveraines, de la ville de Sherbrooke, de la MRC de Memphrémagog et du *Memphremagog Watershed Association*, l'homologue américain du MCI.

La Fédération pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL), quant à elle, réunit, de 1975 à 1991, les associations des lacs du Québec. Le MCI est un des membres fondateurs de la FAPEL, qui fait de la participation citoyenne son levier d'action. Ce regroupement dynamique

a beaucoup fait pour la protection des lacs en renforçant les capacités des associations et en militant pour responsabiliser davantage les municipalités. D'ailleurs, au fil des ans, le FAPEL est devenu le RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants).

À travers les années, les administrateurs du MCI ont toujours recherché les collaborations fructueuses pour parvenir à leurs objectifs. Par exemple, le MCI sollicite en 1986 la formation du Comité des relations municipales, réunissant des représentants du MCI, des municipalités riveraines et de la MRC, afin de régler la question de l'aménagement des quais fédéraux. Au besoin, le MCI participe toujours à des réunions avec ces mêmes acteurs, la plus récente occasion étant la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la navigation.

D'autre part, la collaboration active entre le MCI et le ministère de l'Environnement remonte à la création de celui-ci et se poursuit encore aujourd'hui. Par exemple, les patrouilleurs recueillent assidûment des échantillons d'eau sur le lac, avant de les faire parvenir au ministère pour fins d'analyse, et ce, depuis près de 20 ans.

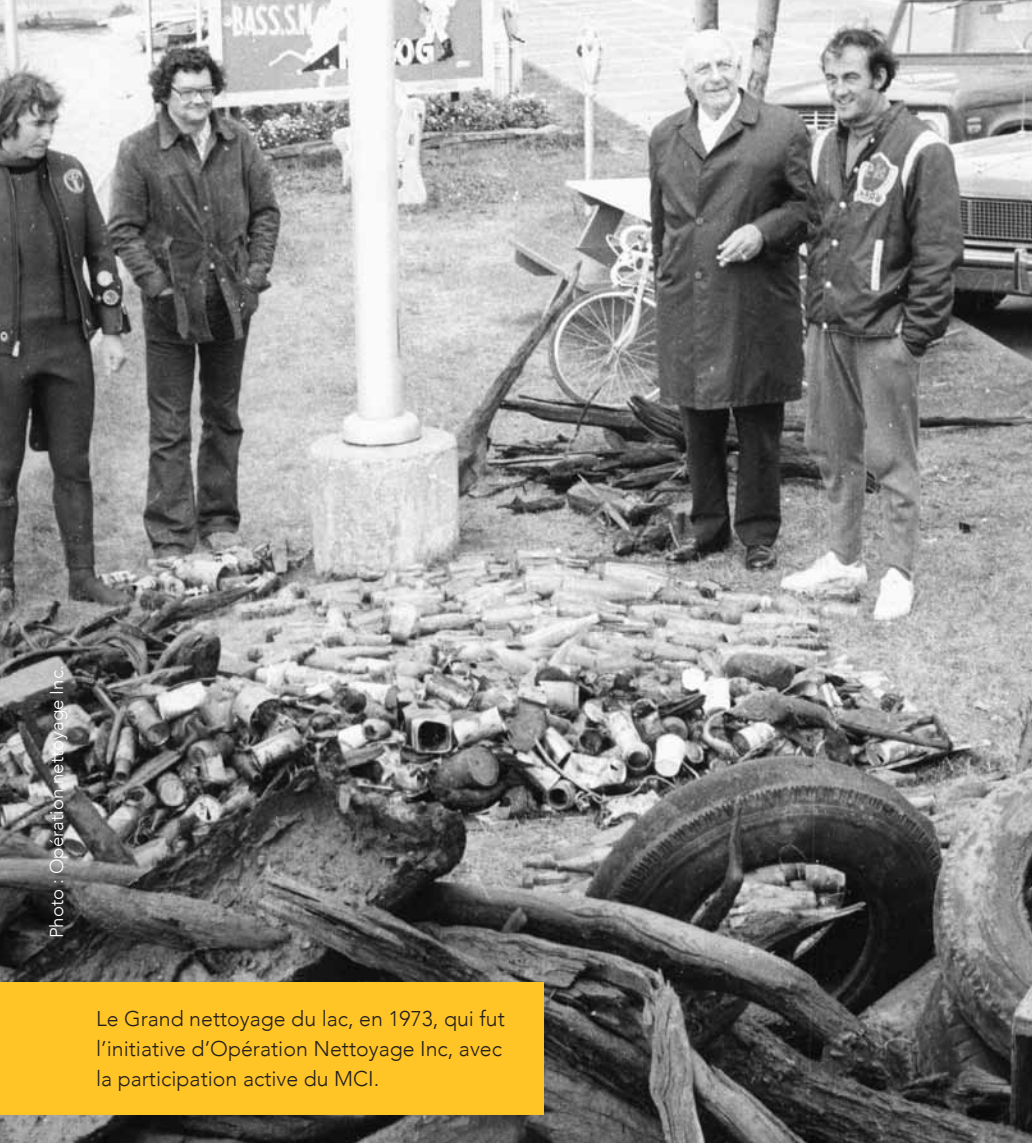


Photo : Opération Nettoyage Inc.

Le Grand nettoyage du lac, en 1973, qui fut l'initiative d'Opération Nettoyage Inc, avec la participation active du MCI.

## DES PESTICIDES PRÈS DU LAC? NON MERCI!

Le MCI s'engage en 1979 dans le dossier de l'utilisation d'un herbicide appelé le 2-4-5-T. Connu comme constituant de l'Agent Orange, ce produit a été également répandu sous les lignes électriques et le long des routes, pour contrôler la végétation. Alors que les préoccupations pour la santé humaine et pour l'environnement en lien avec le DDT sont croissantes, le MCI souhaite que des études approfondies soient menées et que son emploi soit interdit. Les bénévoles de l'organisme ne ménagent aucun effort pour sensibiliser la population à cet enjeu et exercer des pressions auprès des ministères responsables.

Presque 30 ans avant l'adoption de la *Loi sur le développement durable* du Québec, Gordon Kohl en appelle à ce qui sera plus tard exprimé comme le principe de précaution et au droit à un environnement sain. Selon lui, l'absence de certitude absolue sur les

effets hautement nocifs du DDT ne justifie pas qu'on remette à plus tard des actions pour garantir la protection des écosystèmes. Avant-gardiste, direz-vous? Certainement! L'usage du DDT est finalement interdit par règlement au Québec en 1981.

## ET DES DÉCHETS NUCLEAIRES? NON PLUS!

Saviez-vous que le Département de l'Énergie américain avait déjà envisagé d'aménager un site d'enfouissement de déchets nucléaires dans le secteur? Trois des sites les plus susceptibles d'être choisis pour ce projet se trouvaient en effet juste de l'autre côté de la frontière, dans les bassins versants du lac Memphrémagog et de la rivière Massawippi. C'était en 1985 et le MCI, conscient des impacts de la potentielle contamination nucléaire d'un réservoir d'eau potable, s'est empressé de mobiliser les acteurs concernés.

En réponse à l'action du MCI et d'un comité de citoyens, les 5 MRC et 60 municipalités à risque d'être touchées ainsi qu'une foule d'organisations et de citoyens ont affirmé leur opposition au projet. À la suite d'une série d'assemblées publiques et de l'envoi de centaines de lettres d'opinion, la population apprenait avec soulagement que le Département de l'Énergie avait écarté la possibilité de construire un dépotoir nucléaire au nord du Vermont. C'était une victoire significative du MCI pour la protection du lac Memphrémagog, et c'était loin d'être la dernière!

À cette même époque, le MCI sera un acteur important dans la prise de conscience des citoyens de la région à propos des effets néfastes de l'agrandissement de deux sites d'enfouissement, un d'eux étant situé du côté canadien et l'autre du côté américain du bassin versant. Un d'eux est maintenant fermé et l'expansion de l'autre est rigoureusement contrôlée.

## LA GESTION DES EAUX D'ÉGOUT : UN PROBLÈME QUI NE DATE PAS D'HIER

L'adoption, en 1990, d'un règlement pour contrôler les eaux d'égout des bateaux de plaisance est un grand pas pour l'amélioration de la qualité de l'eau des lacs canadiens. Il est aujourd'hui difficile à concevoir qu'avant cette date, rien n'obligeait les plaisanciers à assurer l'étanchéité de leur système d'eaux usées, ni à utiliser un système de pompage pour en vider le réservoir...

Cette victoire aura été le fruit d'une longue campagne de sensibilisation et de communication. Déjà, en 1969, Peter Kohl avait dénoncé la situation au ministre des Transports. Puis, le président du MCI John Lynch-Staunton avait annoncé dans *La Tribune* de Sherbrooke que l'organisme ferait du dossier « son principal cheval de bataille » pour l'année 1984. La députée de Brome-Missisquoi, M<sup>me</sup> Gabrielle Bertrand, s'allie au MCI en 1985 et appuie ses revendications. Aujourd'hui, près de 30 ans après l'adoption de la loi, la sensibilisation au sujet de la gestion des eaux usées des bateaux est encore d'actualité.



## LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE... PAS AU PRIX DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le MCI, à travers les années, a été de toutes les consultations publiques qui concernaient de près ou de loin l'environnement du lac Memphrémagog. Le débat sur les bateaux maisons est de ceux qui a fait couler beaucoup d'encre dans la région, en 1985. Les propriétaires de l'entreprise Les Trois Bouées avaient choisi le lac pour y exploiter jusqu'à 100 maisons flottantes. Mais c'était sans compter la détermination des citoyens à préserver le patrimoine naturel de leur région. De sérieuses inquiétudes sont soulevées à propos des nombreux déchets générés, de la gestion très complexe d'une telle quantité d'eaux usées et de la sécurité pour les autres embarcations.

Le MCI, à travers son comité ad hoc « Les Amis du lac », milite pour qu'un moratoire sur le projet soit décrété, le temps de produire des études d'impacts environnementaux et socio-économiques. La pétition à cet effet est signée par plus de 6000 personnes. Les résolutions officielles contre le projet fusent de toutes parts, tout comme les appuis à la démarche du MCI. Les arguments économiques des promoteurs ne convainquent pas les citoyens, ni les autorités municipales, de la viabilité environnementale du projet. Le conseil municipal de Magog décide finalement de ne pas y donner suite. Stewart Hopps, interrogé par la presse, réagira simplement en disant : « C'est ce qui peut arriver de mieux, pour le bien-être de tous. »

Un autre projet à vocation touristique suscite de nouveau une mobilisation citoyenne majeure, en 1992. La ville de Magog envisage l'ensablement de ses trois plages publiques. Le sable transporté sur ces sites (équivalent à pas moins de « 2 300 voyages de camion ») servirait à recouvrir autant le fond de l'eau que la terre ferme et à construire des butées pour retenir le tout.

Toutefois, soulignent des organisations environnementales, les risques pour la qualité de l'eau sont grands. Les travaux de machinerie périodiques soulevaient quantité de sédiments, rendant ainsi l'eau trouble, tandis que le changement de composition du fond ferait fuir les poissons et autres animaux. Le MCI joue un rôle important lors des consultations dirigées par le Bureau d'Audience publique en environnement (BAPE) en présentant un mémoire et d'autres documents évoquant ces atteintes probables au milieu naturel. Le BAPE rend un avis défavorable à l'ensablement des plages. Le gouvernement suivra cette recommandation, mettant fin au projet.

## LE MONT ORFORD : LE DOSSIER QUI A MARQUÉ LA MEMOIRE DES QUÉBÉCOIS

En 2004, le BAPE est saisi du dossier d'échange de terrains proposé à l'intérieur des limites du parc. Le MCI dépose un mémoire dans le cadre des audiences publiques qui révèle que le déboisement de grande superficie dans le parc national pourrait avoir des

répercussions fâcheuses sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog, en augmentant la concentration de sédiments dans des ruisseaux qui s'y déversent.

Les bénévoles de l'organisme tiennent à ce que la *Loi sur les Parcs* soit respectée et passent des centaines d'heures aux audiences publiques, en plus de récolter plus de 80 000 signatures contre le projet. Le MCI prend ensuite le leadership de la coalition SOS Parc Orford et reçoit l'appui de « 75 000 citoyens et de 107 associations et groupes environnementaux, politiques, sociaux et syndicaux ainsi que de plusieurs artistes ». Bref, la mobilisation en défaveur du projet est impressionnante! Après cinq ans de lutte la Coalition SOS Parc Orford a réussi à arrêter la vente de 449 hectares de terrain et leur réinsertion dans le parc national. Face à cette opposition et à l'avis défavorable du BAPE, le gouvernement annonce en 2007 qu'il se rétracte et que la privatisation des terrains n'aura pas lieu.



La plage des Cantons de Magog après une forte pluie : on y voit bien les dépôts de sédiments. Des photos aériennes comme celle-ci, prise par le MCI en 2008, sont un outil de sensibilisation au problème de l'érosion.



## LA SCIENCE AU SERVICE DU LAC MEMPHRÉMAGOG

En 2004, soit environ 35 ans après l'étude de Raymond Desrochers, on désire dresser un portrait à jour des écosystèmes du lac. Le MCI sollicite les biologistes et autres professionnels du RAPPEL et de l'Université de Sherbrooke, sous la présidence de M. Jacques Boisvert, pour coordonner l'Opération Santé du lac. Fruit de la plus importante campagne de financement de l'histoire du MCI, cette étude trace le portrait des rives et du littoral du lac en entier. Le président Donald Fisher souligne que c'est le premier projet opérationnel pris en charge par le MCI, dans les deux pays frontaliers à la fois, se démarquant ainsi des initiatives passées. C'est en effet le premier pas d'un tournant résolument axé sur les sciences que l'organisme a pris et qu'il continue de suivre aujourd'hui.

Depuis, de multiples études ont été réalisées. Entre 2008 et 2011, 18 000\$ sont investis pour aider au financement d'études de qualité de l'eau des rivières Black et John. Ces cours d'eau du Vermont ont, par leur débit et leur situation particulière, un impact significatif sur la qualité de l'eau du lac. Les recherches de Fritz Gerhardt ont mené à l'identification de secteurs problématiques, puis à des initiatives de restauration.

Le rapport du projet d'évaluation de l'impact des vagues de wakeboat sur les rives a eu des échos partout au Québec depuis sa parution en 2014. Réalisée sur les lacs Memphrémagog et Lovering par des chercheurs de l'UQAM, l'étude traitait d'un sujet pour lequel l'intérêt n'a fait que grandir jusqu'à présent. Les résultats du projet avancent que les vagues de wakeboat et de wakesurf produites près du rivage ont un impact négatif significatif sur celui-ci.

En se basant sur ces conclusions, le MCI participe activement aux efforts de sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques de nautisme, dans le cadre de la campagne *Suivez la vague!*. En 2016, une coalition réunissant la Société de Conservation du Lac Lovering, Bleu Massawippi, le MCI et d'autres associations de lac amènent le débat à un niveau supérieur, en s'adressant à la ministre et députée Mme Marie-Claude Bibeau. Les actualités dans ce dossier restent à suivre!

## LES ARBRES ET LE LAC... UNE HISTOIRE D'AMOUR!

Plusieurs activités du MCI visent à redonner une grande place à la végétation dans le bassin versant. La distribution de milliers d'arbres gratuits est ainsi devenue une véritable tradition du printemps. Aussi, de 2008 à 2010, l'organisme finance le travail d'une biologiste, qui fournit plus



La découverte de la baie Fitch avec des biologistes, à l'été 2016. C'est une des activités du MCI qui vise à sensibiliser les citoyens à la riche biodiversité des milieux naturels et à partager les résultats de ses études scientifiques.





Une des nombreuses fleurs d'eau de cyanobactéries, ou algues bleues, qui sont apparues en 2008. Cet été-là, pas moins de 36 événements du genre ont été signalés grâce à la vigilance du réseau de sentinelles du MCI.

de 150 consultations à des riverains désireux de restaurer leur bande riveraine. Une partie de la Plage Weir, à Ogden, tout comme la pointe Audet, à Magog, sont aussi renaturalisées grâce aux bénévoles du MCI et à différents partenaires, dont les municipalités.

On sait maintenant que les modifications aux milieux naturels, qu'elles se produisent n'importe où dans le bassin versant, ont un impact sur la qualité de l'eau du lac Memphrémagog. La présidente Gisèle Lacasse Benoit pousse le MCI à développer en 2009 un nouveau volet d'action : la conservation des milieux naturels. Le comité responsable informe et accompagne les propriétaires dans la protection à perpétuité de leur terrain. Ce sont des démarches de longue haleine mais qui rapportent leur lot de résultats positifs! En effet, le MCI a déjà contribué à la protection de plus de 700 hectares de milieux naturels.

## 50 ANS PLUS TARD, LE MCI POURSUIT SA MISSION

La baie Fitch avait déjà été ciblée en 1969 comme l'endroit avec la qualité d'eau la plus préoccupante de tout le lac. En 2015, le MCI met les bouchées doubles afin d'identifier les causes de cet état et d'y remédier. Le projet *Santé Baie Fitch : Du diagnostic aux solutions!* est mis en œuvre, avec un plan d'action élaboré sur 5 ans. L'organisme, appuyé par les élus municipaux concernés, s'allie biologistes, agronomes et étudiants dans divers domaines pour passer au peigne fin les problèmes environnementaux de la baie Fitch et y appliquer des solutions concrètes. Ce projet est une grande fierté pour le MCI, puisqu'il ne pourrait jamais avoir lieu en l'absence des bonnes relations établies au fil du temps avec les acteurs du milieu.

Sans la vigilance et la proactivité du MCI, de ses nombreux collaborateurs et des citoyens, il y a fort à parier que l'environnement du lac Memphrémagog serait bien différent. Nous devons les acquis des 50 dernières années au travail passionné de dizaines de bénévoles et à la grande générosité des membres. Félicitations et surtout, merci, à tous ceux et celles qui ont contribué à faire du MCI ce qu'il est aujourd'hui. 🍀

Anaïs Messier, B.Env.



Le MCI remercie le Centre de ressources pour l'étude des Cantons de l'Est (CRCE) pour l'accès privilégié à ses archives.

*Un des éléments qui m'a toujours impressionné à propos du MCI, c'est le fait que sa compréhension des mesures nécessaires pour protéger la qualité de l'eau et améliorer l'environnement dans le bassin versant du lac Memphrémagog ne s'arrête pas à la frontière Québec-Vermont. En effet, le MCI a toujours mis en place des actions et collaboré avec nous pour que le travail soit réalisé des deux côtés de la frontière. Le MCI a mis l'énergie et les ressources en temps et en financement pour des actions dirigées autant au Québec qu'au Vermont, au meilleur bénéfice de toutes personnes qui profitent du bassin versant du lac Memphrémagog.*

*Je conserve et je chéris de bons souvenirs de ma collaboration avec le MCI et de toutes les actions posées en synergie avec cet organisme pour réaliser l'effort bilatéral nécessaire à la protection et à l'amélioration de l'environnement naturel et humain du bassin versant du lac Memphrémagog.*

**Fritz Gerhardt, Ph.D.**

Scientifique en conservation  
Beck Pond LLC, Vermont

## Membres du conseil d'administration de MCI 2016-2017

**Robert Benoit**  
Président

**Jean-Claude Duff**  
Président du conseil  
Comité de planification

**Tom Kovacs**  
Vice-Président  
Comité Québec-Vermont

**Catherine Roy**  
Vice-présidente  
Responsable de la  
patrouille

**Johanne Lavoie**  
Trésorière

**Gisèle Lacasse-Benoit**  
Responsable du  
volet Conservation

**Peter Lepine**  
Traducteur

**Erich Smith-Peter**  
Responsable du  
Comité scientifique

**Charles Guay**  
**Marie-Joël Gagnon**  
**Christian Laporte**  
**Sandra Marshall**

**Ariane Orjikh**  
Directrice générale  
Coordonnatrice de projets

**Cindy Margarita Pozo**  
Adjointe administrative

**Anaïs Messier**  
Adjointe administrative

**Collaborateurs :**  
François Bélanger, ing.  
Madeleine Saint-Pierre  
Francine Hone, biologiste  
Liz Goodwin



# LA PATROUILLE DU LAC : 45 ANS et toujours aussi DYNAMIQUE!

**1972 :** Mise sur pied de la « Patrouille Jeunesse », qui emploie une demi-douzaine d'étudiants de juin à août pour nettoyer les rives du lac et informer les citoyens.

**Vers 1975 :** Plus de 60 poubelles dispersées autour du lac sont entretenues et gérées par la patrouille. Celle-ci devient « un instrument essentiel de communication » entre le MCI et les riverains.

**1980 :** Durant quelques étés successifs, les patrouilleurs présentent dans divers milieux une conférence de 30 minutes avec diapositives. C'est l'occasion d'expliquer aux citoyens le principe du vieillissement prématuré du lac ainsi que les actions du MCI pour le prévenir.

**1996 :** Le ministère de l'Environnement sollicite les services des patrouilleurs. Jusqu'à aujourd'hui, ils recueillent des données et plusieurs échantillons d'eau, qu'ils transmettent au Ministère pour fin d'analyse.

**2000 :** Les camps de jour de la région reçoivent pour la première fois la visite de l'équipe, devenue la Patrouille du lac, pour des ateliers sur la protection de l'environnement.

**2006 :** Les patrouilleurs font un tour d'avion et obtiennent des photos aériennes exceptionnelles du lac et du bassin versant.

**2010 :** Un inventaire des embarcations sur le lac Memphrémagog est complété. Les patrouilleurs dénombrent plus de 4000 embarcations, dont 2100 bateaux à moteurs.

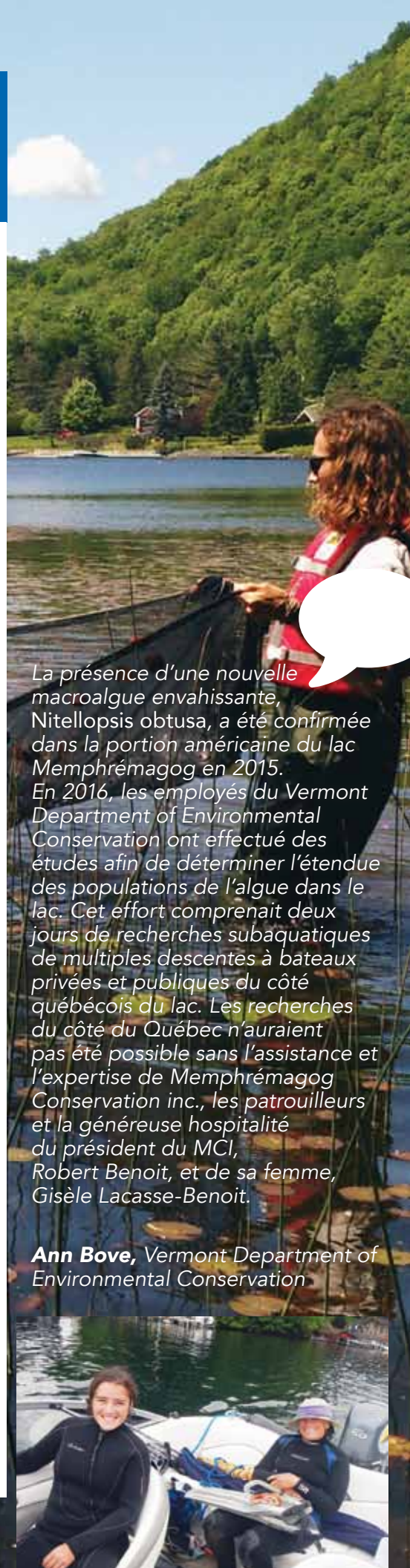
**2011 :** Les patrouilleurs sont désormais des étudiants universitaires, qui sont embauchés dès le mois de mai jusqu'à la Fête du Travail. Chacun d'eux réalise une étude à caractère scientifique et, grâce au matériel prêté par l'Université de Sherbrooke et par le MDDELCC, ils participent à l'élargissement des connaissances à propos de la qualité de l'eau du lac.

**2012 :** Une collaboration est entamée avec la MRC de Memphrémagog. Les patrouilleurs échantillonnent chaque été l'eau de ruisseaux qui se déversent dans le lac, contribuant ainsi au suivi de leur état.

**2016 :** La patrouille continue de travailler en étroite collaboration avec les inspecteurs municipaux et la patrouille nautique de la MRC, et ce, depuis maintenant 10 ans. Elle leur mentionne notamment tout problème aperçu sur le lac.

*La présence d'une nouvelle macroalgue envahissante, Nitellopsis obtusa, a été confirmée dans la portion américaine du lac Memphrémagog en 2015. En 2016, les employés du Vermont Department of Environmental Conservation ont effectué des études afin de déterminer l'étendue des populations de l'algue dans le lac. Cet effort comprenait deux jours de recherches subaquatiques de multiples descentes à bateaux privées et publiques du côté québécois du lac. Les recherches du côté du Québec n'auraient pas été possible sans l'assistance et l'expertise de Memphrémagog Conservation inc., les patrouilleurs et la généreuse hospitalité du président du MCI, Robert Benoit, et de sa femme, Gisèle Lacasse-Benoit.*

**Ann Bove,** Vermont Department of Environmental Conservation





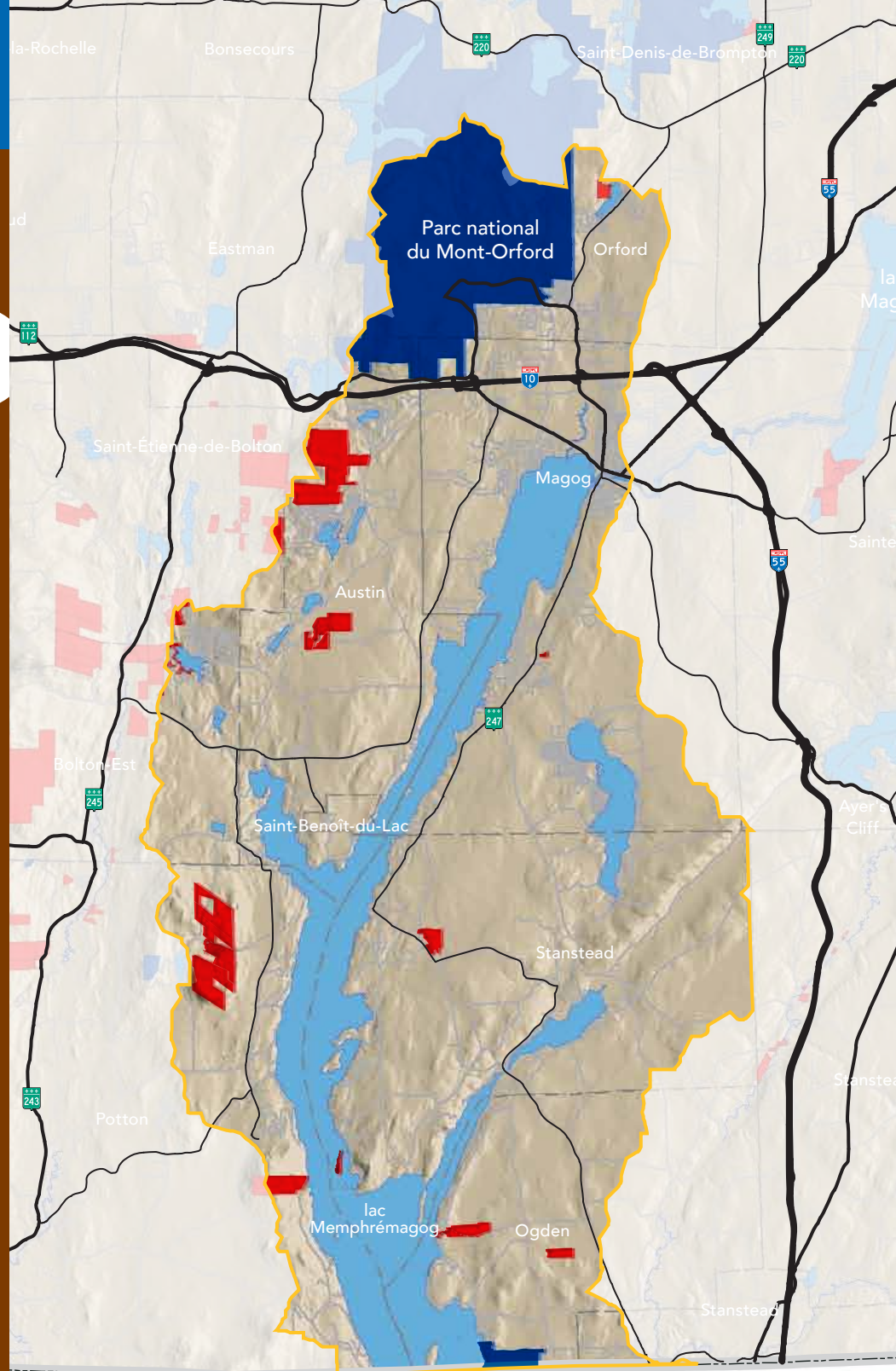
# AIRES PROTÉGÉES dans le BASSIN VERSANT DU LAC MEMPHRÉMAGOG

Depuis 2009, le MCI a participé à la conservation de plus de 700 ha d'aires protégées en terres privées dans le bassin versant du lac Memphrémagog.

## MCI et Corridor appalachien :

Ensemble pour protéger  
les milieux naturels du bassin  
versant du lac Memphrémagog

En tant que membre affilié, Memphrémagog Conservation inc. (MCI) collabore régulièrement avec Corridor appalachien : un partenariat solide s'est d'ailleurs développé entre les deux organismes à partir du moment où le MCI a ajouté un volet « conservation » à son champ d'intervention. Corridor appalachien, qui dispose d'une équipe multidisciplinaire d'une dizaine d'employés, a notamment partagé son expertise en géomatique, en écologie et en biologie de la conservation. Que ce soit pour la réalisation du portrait des milieux naturels, la délimitation des milieux humides ou la réalisation des évaluations écologiques, l'équipe de Corridor appalachien se fait un devoir et un plaisir de prêter main forte au MCI dans un but commun : préserver les milieux naturels et les espèces sauvages au sein du bassin versant du lac Memphrémagog



- Aire protégée privée
- Aire protégée publique
- Bassin versant du lac Memphrémagog

Ce document comporte de l'information géographique provenant des sources suivantes : Gouvernement du Québec. Tous droits réservés. Bassin versant: Centre d'expertise hydrique du Québec (2013) Aires protégées: Corridor appalachien (2016)

# CONNAÎTRE les milieux naturels pour mieux les conserver

Le lac Memphrémagog et son bassin versant abritent de magnifiques paysages et une riche biodiversité. Afin de conserver ses milieux naturels, il est important de bien les connaître et de les localiser sur le territoire. Pour ce faire, plusieurs moyens sont à notre disposition, comme l'inventaire écologique et la délimitation de milieux humides.

## L'INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE

L'inventaire écologique permet de connaître et localiser les espèces animales et végétales présentes sur le territoire, en particulier les espèces en situation précaire, et d'identifier les milieux naturels à prioriser pour la conservation. Il permet aussi de répertorier les espèces exotiques envahissantes menaçant notre biodiversité pour ainsi mieux suivre et contrôler leur prolifération. En 2016, le MCI a réalisé des inventaires écologiques dans le bassin versant du lac Memphrémagog dont les secteurs du ruisseau Tompkin, de la baie Fitch et de la baie Cummins.

## LE MILIEU HUMIDE TOMPKIN : UNE RICHESSE MÉCONNUE

Le milieu humide Tompkin, situé sur le territoire de la municipalité d'Ogden, est un des milieux humides qui occupent la plus grande superficie du bassin versant du lac Memphrémagog. Pourtant, les caractéristiques de ce milieu humide et des herbiers aquatiques qui le bordent sont peu connues! Les inventaires écologiques réalisés par le MCI en 2016 est un premier pas vers une meilleure connaissance de la biodiversité qui s'y trouve et une protection adéquate de cette richesse naturelle importante pour la qualité de l'eau du lac Memphrémagog.



Salamandre sombre du Nord



Paruline du Canada

## LA DÉLIMITATION DE MILIEUX HUMIDES

Parmi les écosystèmes à protéger, les milieux humides arrivent en tête de liste étant donné leurs rôles importants dans le maintien de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Le développement résidentiel ou de villégiature constitue une menace majeure pour ces milieux qui sont particulièrement sensibles aux perturbations, tout comme les activités agricoles ou forestières irrespectueuses de ces milieux sensibles. Des mesures de conservation doivent ainsi être mises en œuvre pour répondre aux menaces actuelles et potentielles affectant les milieux humides. Pour préserver ces milieux à haute valeur écologique il est primordial de les délimiter précisément sur le terrain.

**Ariane Orjikh,**  
*Biologiste et directrice générale*

## L'EXEMPLE DE LA BAIE CUMMINS

En 2014, le MCI a réalisé le plan de conservation du territoire de la ville de Magog, un document de base qui aidera à encadrer le processus de révision du plan d'urbanisme enclenché par la Ville. Ce travail a démontré que le secteur de la baie Cummins, situé sur la rive ouest du lac Memphrémagog, est l'un de ceux qui méritent une attention particulière étant donné sa valeur écologique : il comporte, entre autres, des milieux humides d'importance qui sont menacés par différentes activités humaines, tout comme des milieux forestiers peu fragmentés. À l'été 2016, en collaboration avec Corridor appalachien, la délimitation de ces milieux humides sur le terrain a été réalisée. De plus, dans le but de compléter la connaissance des autres milieux naturels d'intérêt, des inventaires écologiques ont été réalisés par la biologiste Isabelle Picard dans le secteur. Les résultats ont donné un portrait plus précis de la valeur écologique de ces milieux, ce qui permet de planifier la conservation et d'orienter le développement du territoire en tenant compte de ces milieux sensibles.



Milieu humide de la baie Cummins



# Le plan de CONSERVATION de la **municipalité d'Ogden**

## VISER UN ÉQUILIBRE ENTRE LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Les municipalités ont un rôle important à jouer dans la protection des milieux naturels et de l'environnement. Elles sont responsables de l'aménagement du territoire et ont le pouvoir d'organiser son développement, tout en préservant les milieux naturels.

Planifier le développement municipal, en y intégrant efficacement la conservation des milieux naturels, représente un défi de taille. Néanmoins, l'exercice est plus facilement réalisable lorsque les milieux naturels sensibles ou d'intérêt écologique ont préalablement été identifiés par l'intermédiaire d'une approche globale. Cette année, le MCI a ainsi élaboré un plan de conservation du territoire d'Ogden, grâce au soutien financier de la municipalité d'Ogden et de la Fondation de la Faune du

Québec. Ce plan de conservation pourra supporter la Municipalité dans la révision de son plan d'urbanisme. En connaissant les secteurs à cibler pour la conservation, la Municipalité sera en mesure de viser un équilibre entre la conservation et le développement du territoire et de répondre aux besoins actuels de sa communauté sans compromettre les besoins des générations futures. En ayant une telle vision de son territoire, elle pourra offrir un cadre de vie attrayant et assurer un environnement de qualité à ses citoyens.

Planifier le développement en intégrant la conservation des milieux naturels et les zones de contraintes naturelles est un défi de taille, mais réalisable. L'exemple des municipalités d'Austin et du Canton de Stanstead et de la ville

de Magog en est la preuve. Celles-ci ont décidé de prendre en compte les milieux naturels dans la révision de leur plan d'urbanisme : un tournant majeur dans leur planification qui est tout à leur honneur. 🍀

**Ariane Orjikh,**  
*Biologiste et directrice générale*



La baie Fitch et le milieu humide Tompkins

## Conserver les milieux naturels de votre propriété : c'est possible!

Les propriétaires de terres privées sont invités à participer concrètement à la conservation des milieux naturels présents sur leur propriété par l'application du statut de réserve naturelle privée ou par des ententes à long terme comme la donation de propriété, l'acquisition ou la servitude de conservation. Plusieurs propriétaires ont déjà posé des gestes et conclu de telles ententes afin de préserver à perpétuité leurs milieux naturels.

### LE MCI PEUT VOUS ACCOMPAGNER

Si vous valorisez les milieux naturels de votre propriété et voulez les préserver, plusieurs options de conservation s'offrent à vous pour assurer leur protection. Plusieurs de ces options vous permettent de bénéficier d'incitatifs fiscaux ou monétaires, comme un reçu pour fins d'impôts applicable en entier lors d'une donation ou comme une diminution de taxes foncières pour la création d'une réserve naturelle. Les experts en conservation du MCI se feront un plaisir de répondre à vos questions. Notre but est de vous aider à atteindre vos objectifs de conservation et financiers en développant un scénario qui répondra à vos besoins spécifiques. Nos experts peuvent ensuite vous guider à travers la démarche de conservation,

Depuis 2009, le MCI accompagne des propriétaires intéressés par la conservation des milieux naturels sur leur propriété. Cette année, le MCI a rencontré plusieurs propriétaires et a réalisé des évaluations écologiques de propriétés afin de mieux connaître les milieux naturels présents, pour mieux les conserver. Plusieurs propriétaires sont intéressés à poursuivre les prochaines étapes qui mèneront à la conservation de leur propriété.

étape par étape. Pour toutes questions relatives à la conservation de votre propriété, vous pouvez communiquer au (819) 340-8721 ou par courriel à [conservation@memphremagog.org](mailto:conservation@memphremagog.org)

Nous tenons à remercier les partenaires suivants qui ont contribué généreusement à notre projet : la Fondation de la faune du Québec et le Programme Protéger nos habitats fauniques, la Ville de Magog, la Municipalité d'Ogden ainsi que de nombreux donateurs privés qui ont à cœur la préservation du bassin versant du lac Memphremagog et la qualité de l'eau du lac.

# L'érosion en milieu agricole : des **SOLUTIONS EXISTENT!**



Photo : Stéphanie Durand, CAEE

En Estrie, le relief vallonné et les sols limoneux rendent les terrains susceptibles à l'érosion par l'eau. En milieu agricole, l'érosion et un drainage de surface inadéquat peuvent causer des pertes de sol importantes, des problèmes de compaction ou occasionner un retard dans les travaux au champ. De plus, l'érosion des sols entraîne des sédiments et des nutriments dans les cours d'eau et le lac Memphrémagog, favorisant l'envasement du lac et le risque de prolifération des algues bleu-vert.

Semis directs

Plusieurs mesures préventives permettent d'éviter l'érosion en milieu agricole et ainsi protéger le sol, augmenter sa fertilité et apporter des gains économiques pour les producteurs, tout en améliorant la qualité de l'eau des cours d'eau et du lac. Ces techniques sont généralement rapides, faciles, peu coûteuses et efficaces.



Photo : CAEE

## SEMIS DIRECTS

Le semis direct est une technique qui permet l'établissement des cultures sans aucun travail du sol. Elle comporte donc une seule opération, c'est-à-dire le semis. Les résidus de cultures restent donc sur le sol et constituent une couverture qui le protège de l'impact des gouttes de pluie. Comme mesure approximative, 30 % de résidus de culture laissés au sol permettrait de réduire de 70 % l'érosion (Guide des pratiques de conservation en grande culture, 2000).

## CULTURES DE COUVERTURE

Une culture de couverture est une plante semée après ou pendant la croissance de la culture principale et dont le principal objectif est de couvrir le sol. Elle améliore la structure du sol, augmente l'infiltration de l'eau et ainsi réduit l'érosion des sols d'un champ.



Culture de couverture (ray-grass) entre des rangs de maïs

Photo : Stéphanie Durand, CAEE



## OUVRAGES HYDROAGRIQUES

Les ouvrages hydroagricoles servent à capter l'eau avant que celle-ci ait suffisamment de vitesse pour arracher les particules de sol. Les puits d'infiltration, les puisards et les avaloirs sont des exemples d'ouvrages hydroagricoles qui permettent l'évacuation du ruissellement de surface par des canalisations souterraines. 🌿

**Ariane Orjikh,**  
*Biologiste et directrice générale*

## VOUS ÊTES PRODUCTEUR AGRICOLE DANS LE SECTEUR DE LA BAIE FITCH?

Le Club agroenvironnemental de l'Estrie vous offre un diagnostic d'érosion gratuit pour votre champ. Vous serez alors informé sur les techniques de réduction de l'érosion agricole. Les producteurs agricoles intéressés peuvent ensuite être accompagnés dans l'adoption de pratiques de conservation des sols par les agronomes du Club agroenvironnemental de l'Estrie.

## PROJET DE CONSERVATION DES SOLS EN MILIEU AGRICOLE DANS LE BASSIN VERSANT DE LA BAIE FITCH

Le MCI et le Club agroenvironnemental de l'Estrie mettent en œuvre un projet de conservation des sols en milieu agricole dans le bassin versant de la baie Fitch. Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 3.1 du programme Prime-vert 2013-2018 et bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Il a pour but d'accompagner les producteurs agricoles du secteur dans l'adoption de pratiques visant à conserver leur sol.

Cette initiative s'imbrique dans le projet *Santé Baie Fitch : du diagnostic aux solutions!*, qui vise à améliorer la qualité de l'eau de la baie Fitch et à conserver la biodiversité du bassin versant de la baie Fitch. Le MCI, les municipalités ainsi que plusieurs autres intervenants collaborent à la mise en œuvre d'un plan d'action qui concerne l'ensemble des activités qui ont un impact sur la santé de la baie Fitch. Cela comprend entre autres les pratiques nautiques, les pratiques résidentielles, les exploitations agricoles ainsi que la protection des milieux naturels. Chaque acteur de la région est appelé à agir pour assurer la santé de la baie Fitch.



# Des PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES près de chez nous

Pourquoi les plantes exotiques envahissantes sont-elles si préoccupantes ? C'est simple : elles se reproduisent rapidement et, comme elles n'ont pas de prédateurs ou de maladies qui empêchent leur prolifération, elles prennent la place des espèces locales et indigènes et elles peuvent priver les animaux de leur habitat. Par exemple, un milieu humide envahi par le phragmite ne peut pas supporter autant d'oiseaux qu'un milieu humide sain<sup>1</sup>. De plus, ces plantes peuvent nuire à certaines activités, comme dans le cas du myriophylle à épi qui envahit les aires de baignade. Voici un aperçu des plantes exotiques envahissantes les plus connues du bassin versant.



Photo : Stéphanie Durand, CAEE

## LE PHRAGMITE

(roseau commun exotique)

Il pousse dans les fossés et autres zones humides non boisées, occupant de plus en plus la place de la quenouille, entre autres. On retrouve plusieurs colonies de phragmite dans le secteur du Marais de la Rivière-aux-Cerises.



Photo : Stéphanie Durand, CAEE

## LA RENOUÉE DU JAPON

Sa tige creuse rappelle celle du bambou. On peut l'apercevoir dans les fossés. Elle libère des toxines qui nuisent aux autres végétaux. Les racines de la renouée du Japon peuvent s'étendre sur 7 mètres de chaque côté du plant et à 2 mètres de profondeur... pas étonnant qu'il soit si complexe de l'éradiquer!<sup>2</sup>



Photo : Stéphanie Durand, CAEE

## LA BERCE DU CAUCASE

Cette plante est connue pour les blessures que sa sève provoque au contact de la peau et lors de l'exposition au soleil. Elle peut mesurer jusqu'à 5 mètres. Elle semble être encore peu présente dans le bassin versant du lac Memphrémagog, mais elle peut se propager rapidement grâce aux milliers de graines qu'un plant produit chaque saison.



## LE MYRIOPHYLLE À ÉPI

Les tiges de cette plante aquatique se rompent facilement, ce qui favorise leur implantation dans de nouveaux sites, au gré du courant. Le MCI a mené une étude en 2015 qui a permis de déterminer que le myriophylle à épi est présent dans une grande partie du littoral de la baie Fitch. Aussi, des peuplements très denses de cette espèce sont retrouvés notamment à l'embouchure du ruisseau Castle (Magog) et du ruisseau Château (Canton de Potton), ainsi que dans les baies Channel et de l'Abbaye.<sup>3</sup>

### QUE FAIRE AVEC UNE PLANTE ENVAHISSANTE ?

1. Bien identifier la plante et éviter de toucher les plants de berce du Caucase. Le site web Sentinelles est utile pour l'identification : [www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc](http://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc).
2. Signaler l'observation au ministère de l'Environnement via le site web Sentinelles.
3. Signaler l'observation à votre inspecteur municipal en environnement. Si la plante se trouve sur votre propriété et que vous désirez la contrôler, assurez-vous de respecter la réglementation, notamment pour les interventions dans le littoral.

### COMMENT PRÉVENIR LA PROPAGATION DE CES ESPÈCES ?

- Laver toutes les embarcations et les remorques avant la mise à l'eau;
- Effectuer la surveillance de son terrain résidentiel;
- S'assurer de bien connaître les espèces envahissantes pour ne pas les introduire dans son jardin ou dans un aquarium;
- Éviter de composter toute partie d'une plante envahissante.





L'installation du plastique et du matériel de recouvrement.

## LA BAIE FITCH ET SES MILIEUX HUMIDES : UNE RICHESSE À PROTÉGER DE L'ENVAHISSEMENT PAR LE PHRAGMITE

La colonisation de la baie Fitch par le phragmite a été constatée à l'été 2015. En août 2016, le MCI a mis en œuvre, avec la collaboration de la municipalité du Canton de Stanstead, un projet pilote pour contrôler une colonie de phragmite au parc Forand. Les nombreux plants ont d'abord été coupés par des bénévoles. Le site a ensuite été recouvert d'un plastique

épais afin d'éviter la repousse. À l'est de la baie, d'autres plants ont été coupés sous le niveau de l'eau, afin que leur tige soit envoyée.

Le MCI suivra de près l'évolution des différentes colonies de phragmite dans la baie Fitch.



La colonie de phragmite avant la coupe.

## LES PATROUILLEURS À LA CHASSE... À L'ALGUE ENVAHISSANTE!



Patrouille 2016 à la recherche de la plante

L'algue *Nitellopsis obtusa* a été détectée pour la première fois dans le lac en 2015, aux États-Unis. Depuis, elle ne cesse de se propager. Pour évaluer la présence de l'algue du côté canadien du lac, les patrouilleurs ont revêtu l'été dernier leur équipement de plongée en apnée et ont ratissé 18 sites (marinas et débarcadères). Ils étaient accompagnés par des biologistes du Département de l'Environnement du Vermont. Heureusement, l'algue n'a pas été aperçue. 🍀

Anaïs Messier, B.Env.

## SOURCES :

1. Collin, G. 2015. « Le contrôle du phragmite (*Phragmites australis*) dans les milieux humides et ses effets ». En ligne : [http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6918/Collin\\_Genevieve\\_MEnv\\_2015.pdf?sequence=1](http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/6918/Collin_Genevieve_MEnv_2015.pdf?sequence=1). Essai présenté au Centre de formation en environnement et en développement durable en vue de l'obtention du grade maître en environnement (M. Env). Page consultée le 8 mars 2017.
2. Espace pour la vie. S.d. « Renouée du Japon : véritable peste végétale ». En ligne : <http://espacepurlavie.ca/renouee-du-japon-veritable-pestes-vegetale>. Ville de Montréal. Page consultée le 8 mars 2017.
3. Rivard-Sirois, C. 2005. Opération Santé du Lac Memphrémagog (Phase 1). 239 pages. MCI et RAPPEL.
4. Source des images : Creative Commons. Crédit à Jonas Barandun pour la renouée du Japon. Crédit à Jonathan Wilkins pour le phragmite. Crédit à Jean-Pol Grandmont pour la berce du Caucase.

# 10 ans de succès

Par un heureux hasard, alors que le MCI célèbre cette année ses 50 ans, notre organisation sœur, le *Memphremagog Watershed Association (MWA)*, vient également d'atteindre une étape clé dans sa croissance. En 2017, le MWA fête son 10<sup>e</sup> anniversaire. Depuis 2007, les deux organismes environnementaux ont travaillé en étroite collaboration et ont réalisé plusieurs projets d'intérêts mutuels. Depuis sa fondation, le MWA a développé son propre programme dynamique et diversifié, tout en partageant des valeurs similaires au MCI. Les deux associations sont des organismes à but non lucratif constitués en majorité par des membres et des bénévoles qui se consacrent à la préservation d'un environnement naturel et sain dans tout le bassin versant du lac Memphrémagog. Pour ces organisations, le maintien d'une bonne qualité de l'eau est un objectif prioritaire et essentiel.

En concordance avec ses objectifs, le MWA encourage une prise de conscience écologique, informe et sensibilise la population, stimule la participation de la collectivité à ses multiples activités éducationnelles, soutient un programme de bourses d'études, travaille en collaboration avec d'autres associations des lacs environnants ainsi qu'avec les gouvernements aux niveaux local, étatique et fédéral et les entreprises afin de protéger et d'améliorer la qualité de vie dans le bassin versant. Le MWA participe également à la surveillance de la qualité de l'eau du lac et de ses affluents, au nettoyage et à la renaturalisation du littoral et des rives ainsi qu'à la protection de la flore et de la faune.

Avec plus de 100 membres et de nombreux partenaires, le MWA a accompli des succès remarquables. Par exemple, de concert avec le MCI, il a participé au projet pluriannuel international du *Comité directeur Québec-Vermont* d'échantillonnage d'eau afin de déterminer la charge totale maximale journalière (*total maximum daily load*) du lac, qui est la mesure-clé pour la qualité de l'eau. De plus, le MWA a réalisé des activités de renaturalisation et de nettoyage des rives, des promenades éducatives

annuelles en bateau pour les élèves de 3<sup>e</sup> année, des excursions, des contrôles des eaux pluviales, des études d'amélioration des pratiques, des formations pour le projet de patrouille sur les espèces envahissantes (*Vermont Invasive Patrolling*), des programmes de sensibilisation, de la surveillance des cyanobactéries, de l'éradication des espèces aquatiques envahissantes en plus de collaborer avec d'autres associations de lacs au Vermont et ainsi qu'avec le *Northwoods Stewardship Center*.

Le MWA a reçu des fonds pour la surveillance de la qualité de l'eau et des programmes de restauration de l'écosystème, tels que son étude sur le dépistage et l'élimination des rejets illicites des réseaux municipaux d'eaux pluviales dans le bassin hydrographique. Le MWA a également été impliqué dans le programme *Better Backroads* et travaille en étroite collaboration avec le *Vermont Fish & Wildlife Department* sur l'intendance et la gestion de la faune de la zone d'Eagle Point à Derby, Vermont.

Il est clair que le MWA a un succès exceptionnel. Cette association est un modèle de conservation au Vermont et un partenaire fort pour le MCI dans l'effort conjoint de protection de l'environnement naturel du lac et de son bassin versant et l'amélioration des conditions de vie des êtres vivants, et ce, tant au Vermont qu'à Δ20u Québec. Nous tenons à féliciter la présidente de MWA, M<sup>me</sup> Mary Patricia Goulding, son conseil d'administration et leurs prédécesseurs pour leurs nombreuses réalisations. Le MCI attend avec impatience les prochaines décennies de notre collaboration. 🍀

**Tom Kovacs**  
Vice-President du MCI

Le COGESAF tient à féliciter chaleureusement le Memphrémagog Conservation Inc. pour ses 50 ans d'existence. L'engagement exemplaire du MCI et de ses bénévoles dans l'amélioration de la qualité de l'eau fait d'eux des alliés incontournables. Le bassin versant du lac Memphrémagog est un joyau estrien et le MCI travaille avec acharnement à le préserver. De plus, la collaboration du MCI avec le COGESAF est très appréciée. Que ce soit par sa participation au CLBV Memphrémagog, au Comité directeur Québec-Vermont pour de la gestion des eaux du lac Memphrémagog et son bassin hydrographique ou encore au projet de modélisation des apports de phosphore, la participation importante du MCI à la préservation de la qualité de l'eau ne peut être mise en doute. Félicitations et encore longue vie à votre organisation!

**Stéphanie Martel**, directrice générale du COGESAF  
(Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François)



# Nos municipalités

## Nos partenaires



La Ville de Magoog est fière de pouvoir compter sur le Memphrémagog Conservation Inc. (MCI) depuis toutes ces années pour protéger cette ressource naturelle si précieuse qu'est le lac Memphrémagog. Vos efforts soutenus contribuent à l'atteinte des objectifs de notre stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des plans d'eau. Merci à vos membres et bénévoles. Nos actions concertées permettent de préserver la qualité de cette source d'eau potable. Bonne continuité et au plaisir de pouvoir compter sur votre expertise et votre dévouement pour les 50 prochaines années!



### OGDEN

La Municipalité d'Ogden a coopéré avec enthousiasme à la direction dynamique du MCI en adoptant la législation la plus stricte pour protéger le lac Memphrémagog de l'érosion de la rive et de la contamination de l'eau.

Le projet conjoint MCI-Ogden au parc Weir démontre une restauration idéale du littoral naturel servant d'exemple que le grand public peut émuler.

La recherche récente et approfondie par le MCI, avec la bénédiction d'Ogden, visant à réduire la pollution dans la baie Fitch est grandement appréciée par Ogden et ses citoyens.

Félicitations au MCI pour 50 ans d'action envers une cause admirable!

### BONNE FÊTE À MEMPHRÉMAGOG CONSERVATION!

Pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de Memphrémagog Conservation, la municipalité du Canton de Potton souhaite souligner les améliorations qui ont été apportées dans la gestion du lac Memphrémagog et de son bassin versant en collaboration avec le MCI. Il est évident que ce dernier a sensibilisé la population aux problématiques de notre lac et que cela a eu des impacts non négligeables sur la qualité de l'eau. Quelques exemples : la distribution annuelle d'arbres et d'arbustes pour les bandes riveraines organisée par la MRC de Memphrémagog et Potton depuis plusieurs années, des conférences offertes sur l'entretien écologique des pelouses et sur les alternatives, la formation des entrepreneurs et des employés municipaux sur l'entretien écologique des fossés, l'affichage d'une pancarte expliquant pourquoi ne pas nourrir les oiseaux et enfin, l'inspection de la bande riveraine afin d'identifier les propriétaires qui ne respectent pas le règlement et les sensibiliser aux dangers d'érosion, surtout en zone abrupte, suite aux règlements adoptés par la Potton.

Dans le cadre de l'anniversaire de MCI, le Canton de Potton tient à souligner son association avec cet organisme en le félicitant.

**Edith Smeesters,**  
*Conseillère municipale à Potton et présidente du Comité Consultatif en Développement Durable*



Bassin de rétention aménagé près des fossés du chemin de l'Étang Sugar-Loaf



### 50 ANS DÉJÀ?

La municipalité d'Austin félicite très chaleureusement le MCI pour ses 50 années d'engagement envers la protection de notre majestueux lac Memphrémagog. De la première alarme sonnée il y a 50 ans à la panoplie d'activités de sensibilisation, de formation, d'acquisition de connaissances et de mobilisation d'aujourd'hui, vous avez fait et continuez à faire un travail admirable.

Au nom de tous les Austinois, merci, bravo et longue vie!

**Lisette Maillé**  
*Mairesse, Municipalité d'Austin*



Grâce à leur équipe dévouée et à leur expertise, le MCI est un partenaire précieux du Canton de Stanstead depuis de nombreuses années. Plus récemment, notre partenariat dans le projet Santé Baie Fitch permet de conjuguer nos forces afin de mieux protéger la baie Fitch, un des joyaux de la région. Nous souhaitons que cette belle collaboration se poursuive, pour le bien des citoyens actuels et futurs du Canton de Stanstead.



C'est avec plaisir que nous soulignons l'anniversaire du MCI, qui contribue à la protection du majestueux lac Memphrémagog et de son bassin versant depuis 50 ans! En une demi-décennie, de nombreux projets ont vu le jour et des liens précieux ont été tissés avec la grande collectivité qu'est la MRC. Que l'avenir soit gage de succès, bonne continuation MCI!

**Jacques Demers,**  
*président de la MRC de Memphrémagog*



## MEMBRES DU CERCLE DU PATRIMOINE

|                                    |                                                      |                                              |                        |                                        |
|------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------|----------------------------------------|
| Abbott, William                    | Caron, Trevor H.                                     | Desjardins, Jean-Guy                         | PALPLUS INC.           | Sirois, Sean                           |
| Anthony, Karen                     | Clinique médicale Dupuy<br>& associés inc.           | Desmarais Jr., Paul                          | Lacasse Benoit, Gisèle | Spencer, Norman                        |
| Arbuckle Fisher, Alison            | Coughlin, Peter F and<br>Elizabeth Paulette-Coughlin | Dumont, Jean                                 | Landry, Jean-Luc       | Straessle, Tony                        |
| The Bannerman Family<br>Foundation | Couture, Martin                                      | Eakin, Gael                                  | Marcon, Loretta        | S.E.C., The Memphremagog<br>Golf Club  |
| Benoit, Robert                     | Cyr, Joanne                                          | Fondation Huguette<br>et Jean Louis Fontaine | Milne, Catherine A.    | Talon, Jean-Denis                      |
| Bombardier, J.R. André             | Davidson, Howard                                     | Fondation Howick                             | Mitchell, William      | Thorburn, Cynthia Caron                |
| Albert Brandt<br>CTR. Imm. Inc.    | deLange, Andrew J                                    | Ivory, Joan F.                               | Perrault, Charles      | Wilson, Janet & Dr. Michael<br>Quigley |
|                                    |                                                      | Ivory, Sarah<br>et Mr. Guthrie Stewart       | Savard, Guy            |                                        |

Nous tenons à remercier les municipalités d'Austin, de Magog, du Canton de Stanstead, de Potton, de l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac et d'Ogden pour leur contribution financière.

## LES DATES À NE PAS MANQUER EN 2017!

**5 mai :** Début de la saison de la patrouille nautique

**20 mai :** Cocktail du 50<sup>e</sup> anniversaire du MCI au Club Hermitage avec coprésidents d'honneur : Madame Clémence Desrochers et M. Donald Sutherland.

**Fin mai :** plantation d'un arbre (chêne avec une plaque commémorative pour le 50<sup>e</sup>) à chacun des 6 hôtels de ville des municipalités riveraines du Lac.

### Distributions d'arbres :

**26 mai :** Ogden à l'hôtel de Ville,

**27 mai :** Austin au magasin général et Canton de Stanstead Fitch Bay au Parc Forand,

**28 mai :** Magog à LAMRAC

**Juin :** Lancement du Volume 2 de *Memphremagog: Une histoire illustrée* de Mme Louise Abbott sur l'histoire du lac Memphremagog

**1<sup>er</sup> juillet :** Fête de Georgeville, kiosque de la patrouille

**5 août :** AGA du MCI (hôtel de Ville Austin)

**5 août :** Fête des 150 ans du Canada, Canton de Stanstead

**12 août :** Sortie en kayak avec biologistes dans la baie Fitch, départ du parc Forand

**30 septembre, 1 octobre :** Foire Écosphère à Magog, kiosque et conférence du MCI